

RHÔNE LEZ PROVENCE

mag

Toute l'info sur l'interco !

AUTOMNE 2019

Bollène • Lamotte-du-Rhône
Lapalud • Mondragon • Mornas

LA FIBRE

TOUS RACCORDÉS
D'ICI LA FIN
D'ANNÉE p.13

DOSSIER

SEPTEMBRE 2019,
LES ÉCOLES
INTERCOMMUNALES
RÉNOVÉES

EN COULISSES

L'INTERCO VOUS
DONNE LA PAROLE
p.34

RES'IN

LE SUCCÈS DES
SÉJOURS JEUNES ! p.10

L'ACTU DE VOTRE INTERCO :

 #EN BREF 4

 #RES'IN 10



#ZOOM SUR
ERIDAN, LA VICTOIRE
DU BON SENS
10



ÉDITO

**L'INTERCO FAIT LE JOB.
LES FAITS, IL N'Y A QUE ÇA DE VRAI !**

Pour ce magazine, quelques jours après la rentrée, les beaux slogans sont inutiles, il n'y a pas non plus de place pour les grandes promesses. Les faits suffisent, quand il s'agit de montrer, chiffres à l'appui, les investissements réalisés pendant l'été dans les écoles du territoire, avec pour résultats les sourires des enfants le jour de la rentrée et la satisfaction des équipes.

Dans le même ordre d'idées, nous arrivons aujourd'hui dans la dernière ligne droite : d'ici la fin de cette année, tous les habitants du territoire pourront être raccordés à internet par la fibre.

Un bond en avant technologique, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Là encore, la vérité des chiffres (1,8 million investis par l'interco, aux côtés du Département) ne suffit pas à dire l'importance de ce chantier. La communauté de communes est fière de l'avoir mené avec persévérance, faisant de Rhône Lez Provence l'un des premiers territoires de Vaucluse entièrement connecté.

Chaque jour, la communauté de communes s'investit davantage au service du public, les écoles et la fibre en sont deux exemples.

Et parce que l'interco croit à la concertation et au dialogue, nous restons très attentifs aux retours que vous pouvez nous faire, par téléphone, mail ou directement à notre siège, à vos suggestions et parfois vos réclamations.

Les élus de l'interco ont d'ailleurs le plaisir de vous inviter à une série de réunions publiques d'information dans le courant du mois de novembre, comme nous avons déjà pu le faire régulièrement. C'est aujourd'hui que se joue l'avenir de notre territoire.



#DÉCRYPTAGE

UNE INTERCO
COMMENT ÇA
MARCHE ?

18



#LES RHÔNELÉZIENS

20 FANNY BERTRAND



#DOSSIER
SEPTEMBRE 2019,
LES ÉCOLES
INTERCOMMUNALES
RÉNOVÉES

22



#EN COULISSES

34 L'INTERCO VOUS
DONNE LA PAROLE



#TOURISME

36 LES INCONTOURNABLES
DE L'ÉTÉ



#LA VIE DES
COMMUNES

BOLLÈNE . LAMOTTE-
DU-RHÔNE . LAPALUD .
MONDRAGON . MORNAS

40



LE TRI C'EST MA NATURE !

Depuis le mois de juin, de nouvelles consignes de tri ont été instaurées et dorénavant, tous les emballages se trient. Retrouvez toutes ces consignes dans le nouveau guide du tri et sur les sacs de pré-collecte offerts par l'interco.

Réutilisable et design, ce sac sera votre fidèle allié du tri.

Car pour bien trier, il faut être un minimum équipé pour pré-stocker les emballages, les bouteilles, les papiers... ce n'est pas compliqué mais ça prend de la place.

Comment bénéficier d'un sac ? Il vous suffit de le demander à l'accueil de l'interco, dans les mairies partenaires et l'Office de Tourisme Intercommunal (limité à 1 sac par foyer).

LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES SÉDUISENT

L'école de musique intercommunale attire de nombreux mélomanes de tous âges et de tous niveaux séduits par les projets artistiques et l'offre diversifiée.

Les villes partenaires accueillent l'ensemble des habitants du territoire et comme chaque année le programme s'étoffe. Ce sont 4 nouvelles disciplines qui ont rejoint le catalogue : batterie, chorale enfants (à partir de 8 ans), cours de chant et batucada.

Tout au long de l'année, les élèves se produisent à l'occasion d'auditions, de spectacles ou d'évènements.

Pour plus d'informations, contactez l'accueil de l'interco au 04 90 40 01 28.



Audition des élèves de l'école de musique intercommunale, à Lapalud, en février 2019.



UNE RENTRÉE AUX CÔTÉS DE DAME NATURE

LES GAGNANTS DU CONCOURS DES ÉCOLES 2018-2019 MIS À L'HONNEUR !

Cette année encore ce sont plus de 1600 agendas et cahiers de texte qui ont été offerts par l'interco aux élèves des écoles élémentaires du territoire.

Et c'est **Dame Nature**, mascotte 2018-2019 de l'environnement, imaginée par la classe de Mme GAIDE de l'école Jean Giono, qui y est mise à l'honneur.

Soucieuse de toujours mener des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, la communauté de communes a associé l'utile et le ludique pour que chacun se l'approprié.



ASSOCIATIONS, VOUS SOUHAITEZ ORGANISER DES « MANIFESTATIONS PROPRES », VENEZ NOUS VOIR !

Depuis cet été, en plus de la mise à disposition des containers poubelle et de tri lors d'évènements sportifs, culturels ou autres, Rhône Lez Provence propose aux associations du territoire de prêter gratuitement des gobelets réutilisables.

Le but est à la fois de simplifier, de soutenir et de promouvoir le recours à ce dispositif et ainsi de réduire l'utilisation des gobelets jetables, qui se retrouvent trop souvent dans la nature.

Vous êtes intéressés ? Contactez la communauté de communes par mail : accueil@cclrp.fr



NICOLAS BOYER, CHAMPION DU MONDE !

Le territoire peut être fier de son **champion du monde d'haltérophilie** dans la catégorie M40, en moins de 109kg. En effet, Nicolas Boyer, président du cercle haltérophile et culturiste mondragonais, a remporté le championnat qui s'est tenu du 16 au 24 août dernier à Montréal. Après avoir terminé 3^{ème}, il y a 3 ans et vice-champion en 2018, il accède au titre de champion du monde grâce à un travail sans relâche et un moral d'acier. Encore bravo à lui !

Retrouvez son portrait « Les poids lourds du milieu associatif » dans la rubrique Les Rhoneléziens du site de l'interco.



Les Rhoneléziens

www.cclrp.fr - rubrique Portraits

SOUTIEN AU COMMERCE ET SERVICE DE PROXIMITÉ

A la clôture du programme FISAC (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce), Rhône Lez Provence a poursuivi son soutien aux très petites entreprises du territoire en instaurant une Aide à l'Immobilier d'Entreprise (AIE). Ce dispositif permet de soutenir financièrement l'installation et le déploiement du commerce et de l'artisanat en octroyant des subventions ou des prêts aux porteurs de projets (de 5 à 20% du montant des travaux si le dossier répond aux critères définis). Et cet été, ce sont 3 professionnels du territoire qui ont pu en bénéficier :



Le salon de coiffure et ongles Bellazza Di L à Bollène pour ses travaux d'aménagement intérieur et de façade



La SCI NI-CO Immo à Mondragon, pour l'extension du cabinet médical.



Le garage Reverté pour ses travaux de façade, de mise en place d'enseigne et d'agrandissement.

Vous êtes commerçant ou artisan ? Vous souhaitez bénéficier de l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise ? Contactez le service développement économique : tel : 04 90 40 01 28 • mail : conomie@cclrp.fr



VOUS AUSSI, PARTICIPEZ AU CONCOURS DES ÉCOLES !

« RÉALISER UNE MAQUETTE OU UN DESSIN D'UN SITE EMBLÉMATIQUE DU TERRITOIRE EN OBJETS RECYCLÉS »

Tel est le défi que s'apprêtent à relever les classes de CE1 et CM1 de l'école Giono, CM2 et ULIS de l'école Les Tamaris, CE1 de l'école Curie, Grande Section et CP de l'école Sainte-Marie et la classe de CE2 de l'école Dolto. Venez admirer leurs réalisations, votez (sur internet ou à l'Office de Tourisme Intercommunal) pour celle que vous aimez le plus et tentez de gagner un des paniers garnis du 7 au 11 novembre, à l'occasion de la Foire de Bollène.

L'exposition des créations se déroulera du 7 au 11 novembre, dans les locaux de l'Office de Tourisme Intercommunal, 32 avenue Pasteur à Bollène.



Vote de la mascotte environnement, qui s'est tenu du 9 au 11 novembre 2018, à l'occasion de la foire de la St-Martin à Bollène



DU 07 AU 13 OCTOBRE

LA SEMAINE DU GOÛT 2019

30^{ÈME} ÉDITION

LE GOÛT À L'HONNEUR !

DU 7 AU 13 OCTOBRE, POUR CETTE 30^{ÈME} ÉDITION DE LA SEMAINE DU GOÛT, LE SERVICE DE RESTAURATION COLLECTIVE A MIS LES BOUCHÉES DOUBLES !

Cette année encore le service de restauration collective a proposé des ateliers ludiques dans les centres de loisirs, les écoles ou auprès des bénéficiaires du portage des repas.

Des animations légumes déguisés dans la crèche de Mornas, des menus thématiques à la cantine ou un repas partagé pour les seniors au restaurant administratif en présence notamment du personnel qui leur livre les repas chaque jour.

NOUVELLES ACTIVITÉS À L'ESPACE AQUATIQUE.

L'interco, toujours à l'écoute de ses usagers, a décidé de mettre en place deux nouvelles activités qui plaisent aux habitants : l'aquabike et l'aquapower.

Les créneaux horaires ont été étudiés pour que les actifs puissent y avoir accès. Au vu de leurs succès, de nouveaux créneaux ont été rajoutés.

Au total, en plus des activités proposées par les associations, ce sont donc 5 activités qui vous attendent : aquasénior, aquarelax, aquapower, aquabike et savoir nager.



La Start'up est dans le pré

VOUS SOUHAITEZ CRÉER VOTRE ENTREPRISE ET VOUS AIMEZ RELEVER LES DÉFIS ?

L'association Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale en partenariat avec l'interco organise un événement pour les porteurs de projets d'entreprise : La Start Up est dans le Pré, les 6 et 7 février 2020 ! Cet événement permettra sur 2 jours de booster votre idée et si vous êtes parmi les finalistes, de bénéficier d'une dotation pour le démarrage de votre activité.

Des réunions de présentation et de préparation se dérouleront en début d'année pour permettre de vous préparer à relever ce défi.

Pour plus d'informations, contactez Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale au 04 90 30 97 15.

RESTAURATION COLLECTIVE : VOS DÉMARCHES EN LIGNE.



Plus simple, plus convivial et plus complet, l'interco a mis en place cet été un nouveau **Portail Famille**, doté d'un espace famille et facturation concernant la restauration collective. Cette nouvelle interface vous permet de dématérialiser vos démarches.

A partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, vous pourrez : réaliser votre inscription administrative, vous inscrire ou désinscrire aux différents services, régler vos factures ou encore consulter vos historiques.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site www.ccrfp.fr (rubrique Mes démarches/Restauration), par téléphone au 04 90 40 01 28 ou par mail à : restauration@ccrfp.fr



ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES COLLÉGIENS, ET BIEN PLUS ENCORE !

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est bien connu et reconnu comme étant le dispositif pour l'aide aux devoirs mais il va bien au-delà. En effet, il aide les collégiens à découvrir leurs capacités.

C'est un véritable atout pour les jeunes et leur famille. Les séances se déroulent en dehors du temps scolaire dans les espaces jeunes de Lapalud, Mondragon et Mornas.

Cette activité est gratuite.

Les animateurs et bénévoles amènent les jeunes à acquérir les méthodes leur permettant un accès au savoir et à la citoyenneté, ceci en favorisant leur autonomie personnelle mais également en développant les pratiques collaboratives de coopération notamment.

Pour vous parents aussi, le CLAS est un plus, il permet de mieux suivre la scolarité de vos ados ! Il vous offre un espace d'information, de dialogue, de soutien et de médiation pour vous permettre une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de vos enfants.

LE CLAS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !

Vous souhaitez participer à la dynamique de votre territoire ? Contactez l'espace jeune de votre commune pour intégrer l'équipe de bénévoles du CLAS !



En savoir +

www.ccrfp.fr (rubrique Mes démarches/Enfance Jeunesse)



ESPACE AQUATIQUE : ACCESSIBLE À TOUS



Après les indispensables travaux d'hygiène et de sécurité, il est maintenant temps d'assurer le meilleur confort possible et le rendre accessible à tous : voilà, en cette rentrée, les maîtres mots des travaux d'aménagement de l'espace aquatique.

C'est ainsi que le petit bassin est maintenant accessible via une rampe aquatique d'accès et un système de mise à l'eau. Dans cette même volonté d'accessibilité, la communauté de communes acquerra en fin d'année un fauteuil d'accès à l'eau pour personnes handicapées.

Elle mettra également à disposition du Comité Départemental du Sport Adapté 84 l'espace aquatique intercommunal pour l'organisation de leur championnat de natation le 1^{er} décembre prochain.

Parce que chacun doit pouvoir avoir accès aux infrastructures publiques sportives, l'interco s'engage.



RHÔNE LEZ PROVENCE & LA CROIX BLANCHE ORGANISENT UNE
FORMATION B. N. S. S. A.
BREVET NATIONAL SÉCURITÉ SAUVETEUR AQUATIQUE

DEVENEZ SAUVETEUR AQUATIQUE avec la Croix Blanche

PSE1 + BNSSA
Entraînement Natation
Cours de réglementation
Présentation à l'examen
390 €

Formation qualifiante proposée à l'espace aquatique intercommunal, du 1^{er} octobre 2019 au 1^{er} mai 2020.

Secouristes Français - Croix Blanche du Vaucluse
Inscriptions & renseignements :
04 90 48 10 17 • dunes84@wanadoo.fr
www.croixblanche84.fr

Espace aquatique intercommunal de Bollène
Avenue André Rombeau, 84500 Bollène

RHÔNE LEZ PROVENCE

LES ARTISANS ET COMMERÇANTS SE FORMENT AU NUMÉRIQUE

Etre présent et visible sur internet est aujourd'hui une nécessité pour les entreprises.



C'est pourquoi @DN l'Association du Numérique soutenue par l'interco propose des formations opérationnelles sur l'outil en ligne Google My Business.

En quelques heures, les chefs d'entreprises sont initiés aux bases de la mise en ligne d'information et travaillent sur leur propre interface.

Cette action entre dans le cadre de l'opération menée par l'interco « Mon Commerçant À 100% » qui a débuté notamment avec le magazine spécial commerçants, l'affichage des portraits sur panneaux publicitaires et le grand jeu de Noël.

Renseignements et inscriptions :
Tel : 06 78 90 91 67
Mail : contact@a-dn.org



DEUX ZONES D'ACTIVITÉS RÉNOVÉES

Les zones d'activités des Servattes et Sactar situées à Bollène ont bénéficié d'importants travaux pour améliorer leur attractivité mais aussi favoriser leur sécurité.

Les chantiers ont comporté des travaux d'enrobé, de création de parking, d'aménagement paysager... mais aussi des travaux moins visibles mais tout aussi essentiels, comme les parties en sous-sol (réseaux secs et humides). Totalement finalisées, ces zones disposent maintenant de cheminements doux et de plantations pour une meilleure intégration paysagère.



COLLECTE ANNUELLE GRATUITE DE L'AMIANTE

Plus de 10 tonnes d'amiante ciment ont été collectées par l'interco lors de l'opération annuelle qui s'est déroulée en septembre. Depuis 3 ans, ce dispositif remporte un succès grandissant. Sous forme de tuyaux, plaques, tôles ondulées, bacs horticoles, tous ces déchets sont hautement polluants et nécessitent un traitement spécifique.

C'est pour éviter toute pollution dangereuse que la CCRLP organise chaque année cette collecte à la déchèterie de Bollène sur inscription.

La prochaine collecte se déroulera en 2020. Tenez-vous informé en vous inscrivant à la newsletter depuis la page d'accueil du site internet de l'interco www.ccrp.fr



ÇA ROULE POUR LES JEUNES !

La communauté de communes Rhône Lez Provence a mis en place une aide financière de 500€ pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par l'accès au permis de conduire.

20 bourses seront attribuées cette année sous certaines conditions et notamment une contrepartie sous forme de stage d'une durée de 10 à 15 jours, pour les sensibiliser aux notions de service public et d'intérêt général.

Après l'attribution des premières bourses, 4 jeunes ont déjà réalisé leur stage. En concertation avec les services concernés, des choix de stage variés ont été retenus par les 4 boursiers : deux d'entre eux ont souhaité rejoindre le **service restauration collective**, le troisième le **service jeunesse** et le quatrième, les **services techniques**.

Étudiés par une commission d'attribution tous les trimestres, **les dossiers de bourses sont à retirer auprès des 3 Points Info Jeunesse du territoire (Mornas, Mondragon et Lapalud) ou à la Mission Locale du Haut Vaucluse (Centre Georges Brassens à Bollène - 04 90 30 36 40)**

Des bourses restent disponibles n'hésitez pas à vous renseigner !





#RES'IN, LES RÉSEAUX DE L'INTERCO ÉTÉ 2019

ENCORE UN GRAND SUCCÈS POUR LES SÉJOURS JEUNES !

À chaque période de vacances scolaires, les animateurs se démènent pour proposer aux jeunes du territoire des activités « fun ».

Et cet été n'a pas manqué de les surprendre et les ravir. Découvrez sans plus attendre leur programme d'aventurier, de bivouac en bivouac et de dompteur aquatique.

► SÉJOUR FAÏ BOULEGA « ÇA BOUGE ! »,

Echange, partage et découverte du territoire étaient au programme de ce premier séjour itinérant. A peine l'école terminée, le séjour «Faï Boulega», proposé aux ados (12/14 ans) des espaces jeunes de l'interco, a démarré ! Ce sont, au total, 70 jeunes venus de tout le Vaucluse (Communauté de communes Rhône Lez Provence, Communauté de communes Vaison Ventoux, communes de Sainte-Cécile-les-Vignes, Le Thor et Sarriens et foyer jeunes de Violès) qui ont pu évoluer ensemble durant ce séjour et notamment sur notre territoire avec un jeu de piste à Mornas et une soirée à l'espace aquatique intercommunal.

De la tête et des jambes :
Visite du Musée Louis Gauthier à Sainte Cécile les Vignes



Des bivouacs et... des bivouacs :
de Mornas à Rasteau en passant
par Sainte-Cécile et
Vaison-la-Romaine



Les services du Rés'in permettent ces passerelles entre musique, jeunesse, culture, animation et loisirs, offrant aux familles et aux jeunes des moments uniques qui laisseront de nombreux souvenirs.

► TOUT BAIGNE POUR LES JEUNES !

L'été en fête a continué aux espaces jeunes ! C'est maintenant aux 14-17 ans de partir à la découverte du rivage de La Londe-les-Maures. Ils étaient au complet pour prendre la direction de la côte varoise pour une semaine de vacances sous le signe du partage et de la découverte des activités aquatiques. A vos marques... prêt... plongez !



Catamaran : voguer sur la Méditerranée et voir le littoral autrement.

Paddle :
garder l'équilibre sur une
planche... pas si facile !



Initiation à la plongée : découvrir la vie sous-marine pour prendre conscience de sa fragilité.



► UN ÉTÉ EN MUSIQUE !

Spéciale dédicace à Elisa, Robin, Clément et Alexis pour l'implication dans la formation de leur groupe et leur concert devant l'espace jeunes de Mornas. Bravo les jeunes !



Et ça continue le reste de l'année ! L'action des RESeaux de l'INTERCO va bien au-delà de la saison estivale. En effet, tout au long de l'année les jeunes du territoire encadrés par les animateurs mènent des actions dans le cadre du projet pédagogique établi et participent à de nombreuses manifestations sur tout le territoire.



#ZOOM SUR

BOLLÈNE : UNE DEUXIÈME SALLE DE CINÉMA



La nouvelle peut paraître surprenante : l'interco travaille sur une extension du cinéma de Bollène, avec une nouvelle salle de 60 places. Des travaux prévus pour 2020, alors même que Cinebol, l'association qui gère le lieu depuis 35 ans, traverse aujourd'hui des difficultés financières dont la presse s'est fait l'écho.

A lors ? Est-ce si étonnant ? Certainement pas : une bonne partie des problèmes actuels du cinéma vient justement de sa difficulté à satisfaire tout le monde, avec une programmation qui puisse intéresser les cinéphiles avertis mais aussi le grand public.

Deux salles, c'est deux fois plus de films et de variétés, c'est la possibilité de proposer des films à grands succès et des séances d'art et d'essai.

Sans oublier que cette deuxième salle pourra également accueillir des spectacles vivants. À la Cigalière les grosses productions, dans la nouvelle salle, les propositions moins gourmandes.



RETROUVEZ LA PROGRAMMATION DES SÉANCES SUR LE SITE INTERNET DU CLAP BOLLÈNE WWW.LE-CLAP.COM



Vue de l'atrium central qui distribue les différents espaces.

DEUX SALLES = DEUX FOIS PLUS DE POSSIBILITES

Alors, qui peut croire que Bollène et son territoire ne méritent pas un cinéma ?

Qui veut se résigner à faire 20 kilomètres pour aller voir un film, quand de toute évidence Bollène doit pouvoir attirer un public bien assez important pour faire vivre un cinéma ?

Qu'elle soit gérée par l'association Cinebol ou une autre entité, cet espace a toute sa place à Bollène.

Par contre, c'est en faisant les choses à moitié qu'on détruit l'ensemble. Laisser les choses en l'état, ce serait condamner le cinéma de Bollène et surtout les habitants du territoire.



#ZOOM SUR

LA FIBRE, TOUS RACCORDÉS D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE !



«Vu et entendu...»

En mettant plus d'1,8 million d'euros sur la table, la communauté de communes a largement investi pour que notre territoire soit parmi les tout premiers du département de Vaucluse à bénéficier de l'arrivée de la fibre. Résultat, d'ici la fin 2019, les travaux de déploiement seront terminés, réalisés par Vaucluse Numérique, sous couvert du Département de Vaucluse. Objectif atteint !

Patricia, 33 ans

Jusqu'à présent, dès que tout le monde se connectait en même temps sur le wifi de la maison, ça virait à la crise. Les jeux vidéos de mon fils, la télé, les téléphones, un ordinateur branché... et tout tournait au ralenti. Désormais, c'est fini, le débit répond parfaitement aux besoins de toute la famille.



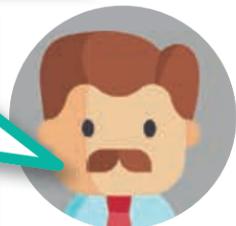
Henriette, 73 ans

« Mes petits-enfants vivent au Canada, je ne les vois pas beaucoup, uniquement par Skype, en ligne. Depuis 1 mois que la fibre est installée chez moi, les communications sont enfin bonnes, l'image n'est plus floue, j'ai l'impression de les avoir dans mon salon. Quel bonheur ! »



Michel, 55 ans, chef d'entreprise

Mon travail fait que je suis très dépendant d'internet et de la fiabilité du réseau. Là, non seulement je gagne un temps fou, mais surtout je n'ai plus de problème avec les applications en ligne que j'utilise, tout est beaucoup plus fluide.



FORUM D'INFORMATION

Que vous ayez des questions techniques sur l'arrivée de la fibre, ou que vous souhaitiez rencontrer les opérateurs pour comparer leurs offres, rendez-vous le mardi 26 novembre, de 16h à 20h, au siège de l'intercommunalité (1260 avenue Théodore Aubanel, Bollène)



En savoir + www.cclrp.fr - rubrique Fibre



#ZOOM SUR

GAZODUC ERIDAN : LA VICTOIRE DU BON SENS



C'est officiel depuis cet été, le combat juridique lancé par l'interco a fait plier GRT Gaz. Le projet de gazoduc Eridan qui devait traverser notre territoire de part en part est abandonné. Pour la communauté de communes, qui s'est engagée dans le combat dès le départ, aux côtés des associations, c'est un soulagement : Rhône Lez Provence ne sera pas le terrain de jeux des apprentis sorciers qui avaient imaginé ce tracé absurde et dangereux.

C'est par un simple communiqué de presse, envoyé au cœur de l'été, que GRT Gaz a annoncé sa décision, signant la fin d'un feuilleton juridique long et coûteux, entamé en 2012 avec le dépôt par la filiale d'Engie d'une demande d'autorisation de construire et exploiter une canalisation de transport de gaz, Eridan. Depuis plusieurs années, la communauté de communes avait lancé la charge contre ce dossier, appuyée par des associations qui s'étaient portées partie civile. Le cabinet d'avocats Huglo et Lepage (par ailleurs ancienne Ministre de l'Environnement entre 1995 et 1997) était alors missionné.

L'ABANDON DE CE PROJET, UNE ÉVIDENCE ?

Aujourd'hui, GRT Gaz explique l'abandon de son projet par l'évolution du marché du gaz qui rendrait inutile cet investissement coûteux. Ce qui est certain, c'est que sans la ténacité des quelques collectivités et acteurs associatifs, cela fait des années que le gazoduc serpenterait aux abords de nos villages. Les avis consultatifs adoptés en conseils municipaux étaient une première étape, nécessaire mais pas suffisante. Face à un industriel puissant, il a fallu des années de procédures pour que les parties civiles obtiennent, le 16 octobre 2018, un jugement favorable qui venait annuler l'arrêté ministériel en même temps que l'arrêté préfectoral qui instituait les servitudes d'utilité publique indispensables à la construction de ce gazoduc.

Bien sûr, GRT Gaz n'avait pas manqué de faire appel de ce jugement – une décision devenue absurde quelques mois plus tard, fin juillet 2019, quand l'entreprise a annoncé l'abandon d'Eridan.



Corinne Lepage et les élus de l'interco le 8 août 2019 au siège de la communauté de communes.

Soulagement et satisfaction : c'est sans doute ce double sentiment qui prédomine aujourd'hui, aussi bien parmi les élus qu'au sein des associations qui ont, ensemble, bataillé contre ce projet.

De l'avis de tous, au cœur de cette réussite, la bonne collaboration entre les parties et l'implication, financière notamment, de l'interco pour la défense de notre territoire.

ERIDAN, HISTOIRE D'UN PROJET ABSURDE

Déposé en 2012, Eridan c'était l'histoire d'une canalisation de 220 km, prévue pour relier Saint Martin de Crau (Bouches-du-Rhône), près des terminaux méthaniers de Fos sur Mer, à Saint-Avit, au nord de la Drôme. Un tracé qui emprunte la vallée du Rhône et destiné à « sécuriser » l'approvisionnement en gaz de la partie nord de la France.

Si des doutes émergent quant à l'intérêt économique du projet, rapidement l'opposition se cristallise sur les risques d'une telle installation en cas de fuite, voire d'explosion. Un risque pour les riverains, bien entendu encore démultiplié par la présence, notamment sur notre territoire, d'installations sensibles, nucléaires en particulier.



#ZOOM SUR

INONDATIONS, ENTREtenir POUR PROTÉGER !



Rhône Lez Provence est sujet aux pluies intenses autrement appelées épisodes cévenols. De nombreuses mesures sont mises en place pour limiter l'impact de ces pluies et chacun se doit d'adopter les bons gestes en cas de crise.

L'INTERCO PROTÈGE LES HABITANTS

Rhône Lez Provence protège les habitants en menant une action importante de lutte contre les inondations qui passe en premier lieu par l'entretien des cours d'eau et des digues. Eviter les embâcles, freiner le débit du cours, favoriser l'absorption des sols, assurer la solidité des digues... tels sont les enjeux de l'interco. Mais elle n'est pas la seule à oeuvrer. Sur le Lez, c'est le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez qui gère ce risque et les mairies restent les acteurs majeurs avec la gestion du pluvial, leurs documents d'urbanisme (PLU) et le Plan Communal de Sauvegarde.

Mais en matière de lutte contre les inondations, il faut avoir les idées claires. Les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour éviter les débordements mais en cas d'épisodes pluvieux exceptionnels, la capacité d'absorption du sol est limitée et des montées brutales des cours d'eaux sont aujourd'hui encore possibles. Ceci malgré les gros travaux réalisés.

LA CRUE DÉCENNALE, LE SAVEZ-VOUS ?

La crue d'un cours d'eau est mesurée par son débit. Une crue décennale est une crue qui a une chance sur dix de se produire chaque année, c'est-à-dire que ce débit a une chance sur dix d'être atteint chaque année.

Statistiquement, il en survient donc une par décennie, mais il s'agit d'une probabilité : deux crues décennales peuvent survenir pendant la même décennie, et aucune pendant la décennie suivante.

PROTECTION CONTRE LES CRUES DU LEZ, ÇA AVANCE !

Les procédures administratives sont parfois longues, mais elles restent incontournables. En 2018, l'interco hérite d'un nouveau champ d'intervention, GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Il a fallu ensuite que la Préfecture approuve en 2019 les nouveaux statuts du SMBVL (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez) pour que puisse être déposé un dossier d'enquête publique. Ce dossier vient d'être approuvé, une enquête publique devrait donc pouvoir s'organiser avant la fin 2019, prélude au lancement des travaux en 2020. Des travaux de protection, désormais financés par l'interco et non plus par la commune, que les Bollénois attendent depuis bien longtemps.

LES BONS GESTES À ADOPTER

En cas de pluies intenses avec montée des eaux, mieux vaut avoir quelques connaissances de base. Révisez les 3 niveaux de vigilance, les 8 comportements vertueux et la composition du parfait kit de sécurité :



*Source préfecture



#ZOOM SUR

GESTION DES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !



La collecte et le traitement des déchets relèvent des compétences de l'interco. Pour mener une action efficace, éviter les poubelles qui débordent, faciliter l'accès aux zones de dépôts... un important travail d'analyse et de concertation est réalisé au quotidien. Mais pour qu'il soit efficace, là encore, chacun a un rôle à jouer. Trier ses déchets, les déposer dans les colonnes appropriées, ne pas les laisser à même le sol... relève du quotidien de chacun.

L'INTERCO AGIT À SON ÉCHELLE

Les Point d'Apport Volontaire se refont une beauté !

Ces derniers mois, pour améliorer l'intégration paysagère et rapprocher certains Points d'Apport Volontaire des habitations, dans les secteurs mal desservis, des travaux ont été entrepris. Ils sont déjà finalisés à Lamotte et en cours de réalisation sur les autres communes.

Le règlement des déchèteries évolue

Pour répondre aux demandes des habitants du territoire, le règlement de la déchèterie a été modifié. Il permet aujourd'hui aux particuliers d'apporter 20 m³ de déchets/an en une seule fois au lieu des 5m³ /trimestre prévus jusqu'alors.

Ainsi en cas de déménagement, de taille hivernale... chacun pourra évacuer ses déchets dans les meilleures conditions.



LA PRISE DE CONSCIENCE DOIT ÊTRE COLLECTIVE !

Vivre dans une commune propre, c'est l'affaire de tous. Malheureusement, pour certains, ne pas déposer ses encombrants ou ses déchets n'importe où, n'importe quand, semble bien compliqué !

Une honte pour l'environnement, un coût pour la collectivité

Les dépôts sauvages que certains s'autorisent ont des conséquences : accidents, insectes, rongeurs, pollutions... Sans parler bien sûr des frais engendrés pour les ramassages ! Ces comportements doivent être sévèrement punis.

Une sanction à la mesure du préjudice ?

C'est frustrant, mais c'est la loi : l'interco a beau être chargée de la collecte des déchets, elle n'a en aucun cas le pouvoir de police qui pourrait lui permettre de verbaliser.

Il est pourtant strictement interdit de déposer ses déchets et ses encombrants sur la voie publique, sous peine d'être puni par la loi. Les auteurs de ces délits sont passibles d'amendes allant de 68 à 1 500 €. Dans la pratique, ces amendes sont trop rarement appliquées : les cas de flagrant délit sont rares et la justice est déjà bien encombrée.

Plus simple et plus efficace, les Mairies ont la possibilité, après délibération, d'émettre des « titres de recettes » sur les dépôts sauvages constatés. A Mondragon, par exemple, ces dépôts sont sanctionnés dès que possible. A Bollène, la délibération existe depuis longtemps mais la sanction n'est pas encore mise en œuvre.

Identifiés par les caméras de surveillance ou parce que les objets déposés ne laissent aucun doute (cartons adressés, par exemple), les particuliers ou entreprises peuvent être ainsi rapidement sanctionnés. Une bonne manière, sans doute, de dissuader la récidive...



#ZOOM SUR

CENTRE-VILLE DE BOLLÈNE : IL EST URGENT D'AGIR !



Le centre historique de Bollène souffre, chacun peut le vérifier en se promenant dans les rues. La fermeture prochaine du centre des impôts est un nouveau coup dur, il est impératif d'agir pour ramener les commerces et les habitants qui s'en éloignent aujourd'hui.

C'est donc sur ce terrain que la communauté de communes a souhaité renforcer le dispositif déjà engagé (voir encadré ci-contre).

Pour « frapper un grand coup » et disposer de moyens à la mesure des enjeux, l'interco a décidé de faire appel à l'expérience et aux compétences de l'EPARECA (Etablissement Public National d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux). Ce partenariat va permettre de repérer les besoins et surtout d'accompagner financièrement les projets qui en découleront – comme cela a été le cas, d'ailleurs, à Carpentras et Cavaillon dans le cadre du programme « Action Cœur de ville ».

L'histoire démarre en février 2019, avec une première visite technique du centre-ville par l'organisme EPARECA. Deuxième étape, le 4 septembre dernier au siège de l'interco, avec cette fois une réunion technique, mettant en présence les partenaires, privés ou publics. Avec l'idée de réussir, enfin, à retrouver qualité de vie et vitalité commerciale dans ce centre historique.



CŒUR DE VILLE, À LA CROISÉE DES POLITIQUES PUBLIQUES

C'est le règlement administratif et on ne peut pas y échapper : puisque chaque collectivité a son champ d'action imposé, elle n'a pas le droit d'intervenir dans un domaine qui ne lui appartient pas. Par exemple, l'interco n'a aucun pouvoir en matière de logement, de voirie sur le centre-ville, ou encore de sécurité.

C'est donc seulement au titre de sa « compétence » économique que la communauté de communes peut agir. Sur un chantier qui est, par nature, transversal, l'ensemble des acteurs institutionnels doit donc pouvoir travailler dans la même direction : l'objectif sera atteint non seulement quand les commerces auront réinvesti le centre-ville, mais aussi quand seront occupés les trop nombreux logements vacants (et souvent vétustes), quand les équipements et services seront opérationnels...

AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, QUELS LEVIERS POUR LES INTERCOS ?

Dans la boîte à outils de l'interco, pour revitaliser l'activité économique d'un centre-ville, on trouve aussi bien des aides aux entreprises existantes ou en cours d'installation que des investissements directs de la collectivité : acheter des commerces vidés, les réhabiliter et les proposer pour que de nouvelles activités s'y implantent, c'est ce que nous avons fait, par exemple, avec la maison « Morel et Farjon » qui sera transformée en Maison du Terroir en 2020 ou avec d'autres bâtiments (voir p.41).



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : LES COMMUNES EN COMMUN !

Pas toujours facile de comprendre ce qu'est une communauté de communes. Et pourtant ce n'est pas si compliqué : il s'agit d'un regroupement de plusieurs communes avec une continuité géographique, qui ont pour objectif de mettre en commun leurs compétences afin de mener des projets intercommunaux plus ambitieux.



UNE COMMUNE PEUT-ELLE « NE PAS APPARTENIR À UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES » ?

Non, c'est impossible ! Une commune doit obligatoirement appartenir à une intercommunalité.



EST-IL POSSIBLE POUR UNE COMMUNE DE QUITTER UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR S'ASSOCIER À UNE AUTRE ?

Oui, cela est possible mais sous certaines conditions :

CONDITIONS DE FOND :

- Ne pas créer d'enclave ou de discontinuité
- Respecter les critères d'une communauté de communes posés par l'article L.5216-1

CONDITIONS DE FORME :

- Délibération de la commune
- Avis des communes enclavées, le cas échéant (communes qui se retrouveraient seules, sorties du périmètre défini)
- Avis de la communauté de communes qui reçoit
- Avis simple de la commission départementale de coopération intercommunale
- Arrêté du préfet

COMMENT EST-ELLE CRÉÉE ?

Si l'on rentre plus en détails sur les obligations de la communauté de communes quant à sa création :

- Elle est créée par arrêté préfectoral
- Elle doit concerner un territoire continu, où les communes sont regroupées dans un seul périmètre, sans enclave
- Elle doit compter 15 000 habitants minimum

POURQUOI REGROUPER DES COMPÉTENCES ?

Parce que « l'union fait la force » ! En effet, à elle seule, certaines communes ne pourraient pas mener, pour des questions de moyens, des projets d'envergure. Grâce à leur association avec d'autres communes, ces projets deviennent possibles car les moyens techniques, financiers et humains sont mutualisés.

Les administrés profitent donc au quotidien de cette mutualisation des moyens où chaque commune, quelque soit sa taille, bénéficie des avantages du « groupe ».

Chacun doit donc y retrouver son compte sans y perdre son âme !

UNE INTERCO, COMMENT ÇA MARCHE ?

01

LE PRÉFET

C'est lui qui valide ou non la création d'une communauté de communes et des communes qui la composent, par arrêté préfectoral.



03

LE TERRITOIRE

Une communauté de communes doit être d'un seul tenant sans enclave. C'est à dire, que les communes qui la composent doivent avoir une frontière commune.



05

LES ÉLUS

Chaque commune a, au sein du conseil communautaire, au minimum un représentant issu de son conseil municipal.



02

LES HABITANTS

Une communauté de communes doit compter au minimum 15 000 habitants et doit s'organiser autour d'un lieu de vie et d'une zone d'emplois cohérents.

04

LE BUDGET

Une communauté de communes dispose de fonds propres qu'elle perçoit à travers toute ou partie des taxes aux particuliers (taxe d'enlèvement d'ordures ménagères, taxe d'habitation) et aux professionnels (taxe de séjour, cotisation foncière des entreprises).

06

LES COMPÉTENCES

Une communauté de communes exerce toujours des compétences qui lui sont propres et qui sont en partie définies par la loi (compétences obligatoires). Elle peut également exercer d'autres compétences que les communes décident de lui transférer (compétences optionnelles ou facultatives).



FANNY BERTRAND CHAMPIONNE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Bollénoise de coeur qui a grandi dans le quartier Saint Blaise, Fanny Bertrand s'est mise au tennis de table à l'âge de 25 ans après qu'un accident de la route l'ait privé de l'usage de ses jambes.

Et depuis elle multiplie les palmarès : elle a 3 titres de Championne de France à son actif et a été sélectionnée pour les Championnats d'Europe qui se sont déroulés en Suède du 16 au 21 septembre 2019.

« JE NE SAURAI PAS VIVRE SANS SPORT »

Médaille de bronze aux jeux paralympiques de Pékin, 6 participations aux championnats d'Europe avec 2 médailles d'or, mondiaux en 2010, à 42 ans la championne de France 2019 de ping pong a un palmarès impressionnant à son actif. « C'est un sport qui exige une très grande concentration et coordination, il faut être très réactif. J'ai choisi ce sport, après mon accident car je voulais pouvoir être autonome, mais je ne me doutais pas que c'était aussi complexe.

Il faut une très bonne préparation physique, mentale et beaucoup de pratique pour arriver à haut niveau » nous confie-t-elle.

Ancienne éducatrice sportive au club de Basket Saint-Blaise de Bollène, Fanny a toujours fait beaucoup de sport, « c'est d'ailleurs ce qui m'a permis très vite d'accepter mon handicap ».

UN ART DE VIVRE

Profondément optimiste, Fanny regarde toujours devant elle. Après l'accident, elle est rapidement passée de la frustration « de plus pouvoir faire » aux nouvelles possibilités qui s'ouvraient à elle.

« J'avais du mal avec le regard des gens dans lequel je voyais de la pitié alors que je vivais une nouvelle vie et que j'étais épanouie. J'ai une vie incroyable, je voyage, je fais de l'aviation de loisirs avec mon compagnon pilote et sportivement, je suis à un niveau que je n'imaginai pas possible ».

TRANSMISSION À LA JEUNESSE

Le sport et la transmission à la jeunesse sont deux composantes importantes du parcours de la pongiste. Fanny aime échanger avec les jeunes et notamment bollénois. Elle est intervenue au collège Boudon et récemment elle a reçu les ados des espaces jeunes à son club Nimois.

« Je leur raconte qu'on peut avoir des rêves et que, malgré les difficultés, il faut y croire ».



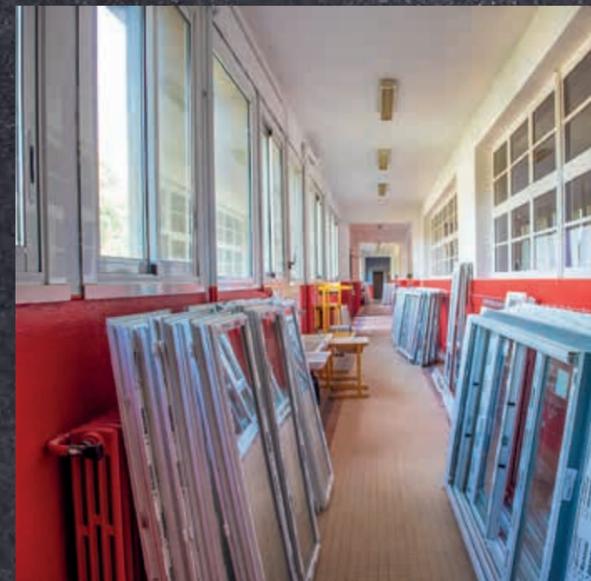
DÉCOUVREZ LES RHÔNELÉZIENS

Le portrait de femmes et d'hommes
qui font le territoire de Rhône Lez
Provence. À consulter sur :

www.rhonelezprovence.fr



SEPTEMBRE 2019, LES ÉCOLES INTERCOMMUNALES RÉNOVÉES !



En cette rentrée, les écoles intercommunales ont fière allure ! Transférées à l'interco en juillet 2018, elles font, depuis lors, l'objet d'un important plan de rénovation élaboré en concertation avec les équipes pédagogiques et les parents d'élèves.

La sécurité et le confort des enfants et des adultes sont les priorités de ces travaux.



250 PORTES ET FENÊTRES

Finis le simple vitrage, les vitres cassées, les menuiseries qui laissent passer l'air... du vitrage performant a été posé dans la plupart des classes et 250 portes et fenêtres ont été remplacées.

Pour la sécurité et le confort de tous, les travaux se poursuivront les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Par la même occasion, des volets roulants ont été installés à chaque fenêtre permettant à certaines pièces de retrouver une lumière naturelle (et notamment le réfectoire de l'école Les Tamaris où les enfants mangeaient dans une pièce aux volets bloqués), se protéger du soleil et faire baisser la température dans les classes ...

Depuis un an, régulièrement, les peintures, l'éclairage et les faux plafonds des classes sont renouvelés. Cet été, 2 classes de l'élémentaire du groupe scolaire Giono ont ainsi été modernisées.



CRÉATION DE 3 CLASSES À L'ÉCOLE JOLIOT CURIE DE BOLLÈNE

Un chantier colossal a été mené en moins de 2 mois à l'école élémentaire Joliot Curie : la création de 2 classes (et la finalisation du chantier d'une 3^{ème} classe) au 1^{er} et 2nd étage.

Ces classes répondent aux nouveaux besoins de dédoublement des classes de CP et CE1 souhaité par le gouvernement pour réduire le nombre d'élèves par classe et ainsi améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux. Des anciens appartements inoccupés, il ne reste rien. Du sol au plafond, tout a été refait !



Qui fait quoi dans les écoles du territoire ?

L'interco :



Entretien et gestion des bâtiments



Ménage des locaux



Préparation et livraison des repas



Fruits et produits laitiers à la récré (2 fois par mois)



Séances gratuites de piscine



Séances gratuites d'éducation à l'environnement avec intervenants

TRAVAUX ET ÉCONOMIE LOCALE

100% des entreprises sélectionnées pour réaliser les travaux de rénovation des écoles sont des entreprises locales.

L'impact de ces chantiers sur le tissu économique local n'est pas négligeable.



SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ

La sécurité est la priorité de l'interco. Elle a fait l'objet d'une étude approfondie dès le transfert pour aboutir à un plan alerte intrusion dans le courant de l'année 2019.

Chaque école a été équipée d'un visiophone et de système d'alarme en cas d'attentat ou d'intrusion. Il s'agit d'un dispositif sonore et visuel déclenché par les enseignants qui donne l'alerte à l'établissement ainsi qu'à la police municipale.

Pour renforcer la sécurité au niveau des points faibles identifiés, de nouveaux portails ont été posés, des clôtures rehaussées (A. Blanc et Tamaris) et de nouvelles serrures ont été installées (maternelle Joliot-Curie).



Les mairies :



ATSEM et surveillance des temps de repas



Fourniture de mobilier et d'une dotation pour le matériel scolaire



Définition de la carte scolaire

L'État et Département :



Professeurs des écoles



Médecine scolaire



MATERNELLE

- Salle de motricité : contrôle de la toiture, rénovation du faux plafond / éclairage et peinture
- Sécurité : mise en place d'une alarme, installation d'un visiophone et d'un portail
- Menuiseries intérieures et extérieures
- Rénovation du bureau de la direction
- Réfection du portail et clôture de l'entrée principale
- Peinture hall d'entrée, 1 classe et couloirs
- Remplacement de la porte de secours

ÉLÉMENTAIRE

- Sécurité : mise en place d'une alarme, installation d'un visiophone et rehaussement de la clôture et du portillon de l'entrée principale
- Réfection peinture et éclairage : classe n°5, hall et couloirs
- Réfection de la cour et traçage de jeux
- Reprise du carrelage de l'entrée principale
- Menuiseries intérieures et extérieures des bâtiments A et B
- Réhabilitation des sanitaires

RESTAURANT

- Peinture
- Contrôle de la toiture



- Sécurité : modification de l'entrée principale, installation d'un visiophone et reprise d'une porte coupe feu
- Réfection des façades

MATERNELLE

- Aménagement d'un parking pour les enseignants et création d'une nouvelle entrée pour l'école maternelle
- Reprise de la cour et marquage au sol
- Menuiseries extérieures et volets roulants
- Sécurité : reprise d'une porte coupe feu
- Peinture : préau et grilles du portail interne, couloirs, dortoirs, hall, 2 classes et sanitaires

ÉLÉMENTAIRE

- Création d'une salle des maîtres
- Remplacement des menuiseries de la Bibliothèque Centre Documentation et du bâtiment B
- Réfection peinture et éclairage de 3 classes
- Reprise de la cour et traçage de terrain sportif
- Etanchéité de la toiture

RESTAURANT

- Création d'une salle d'activité
- Remplacement des menuiseries





MATERNELLE

- Sécurité : mise en place d'une alarme et installation d'une sonnerie
- Installation de jeux extérieurs
- Réfection peinture et éclairage du dortoir
- Menuiseries extérieures et volets roulants
- Réfection de la façade nord

ÉLÉMENTAIRE

- Sécurité : mise en place d'une alarme
- Protections solaires 2^{ème} étage
- Création de WC pour les enseignants
- Création de 2 salles de classe
- Peinture de la façade
- Réfection peinture et éclairage : dortoir, 2 préaux, sanitaires, couloir rez-de-chaussée
- Changement de 2 portes d'accès à la cour



Sécurité :

- Mise en place d'une alarme, sécurisation de l'entrée des enseignants, remplacement et motorisation du portail
- Pose d'un interphone/visiophone à l'entrée principale

MATERNELLE

- Peinture du hall d'entrée
- Menuiseries extérieures et volets roulants
- Réfection de la façade est
- Réfection du sol

ÉLÉMENTAIRE

- Reprise de la cour et marquage au sol
- Réhabilitation des sanitaires
- Peinture du hall d'entrée, d'une classe et de toilettes
- Menuiseries extérieures et volets roulants
- Réfection du sol de 5 classes et du couloir
- Réfection de la façade nord

RESTAURANT

- Menuiseries extérieures et volets roulants
- Création d'espaces techniques pour le personnel





MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE

- Sécurité : mise en place d'une alarme et d'un visiophone
- Installation de jeux extérieurs
- Décrassage du sol des sanitaires
- Peinture murs et faux plafonds des classes
- Suppression d'un local de rangement pour l'agrandissement d'une classe avec réfection du faux plafond / éclairage / câblage / peinture
- Réfection de la façade



MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE

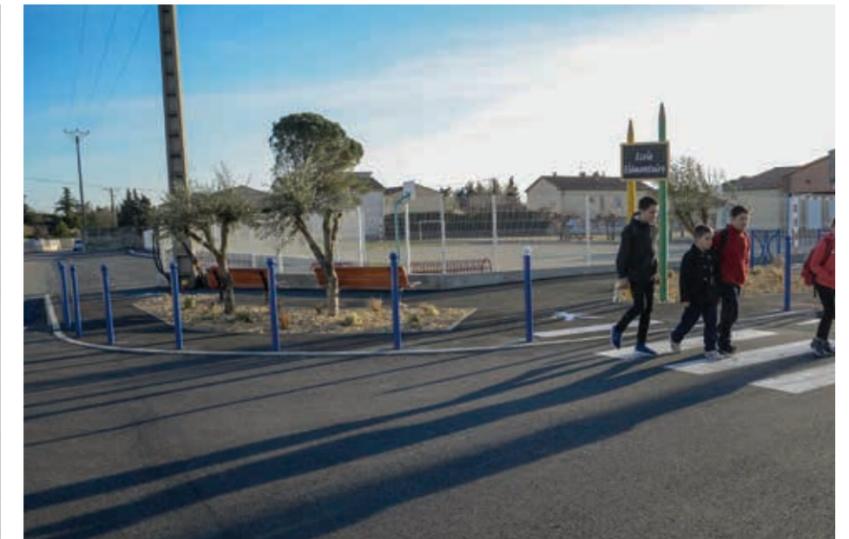
- Sécurité : mise en place d'une alarme, d'un visiophone et réparation du portail
- Réfection de l'enrobé de la cour et traçage de jeux
- Réfection de la façade Nord



MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE

Dans le cadre des aides exceptionnelles aux communes (fonds de concours)

- Sécurisation des abords du groupe scolaire, création d'un plateau ralentisseur, réduction de l'emprise de la voirie, création de deux nouvelles zones de stationnement
- Informatisation des salles de classe, équipement d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur et de tablettes
- Réfection de la cour et jeux sportifs
- Mise en place d'un arrosage automatique





ÉLÉMENTAIRE

Rénovation complète de l'école

- Rénovation et requalification du bâtiment existant (isolation thermique et enduits extérieurs, création d'ouvertures et mise en place de brise-vues).
- Extension du bâtiment existant avec la création de 3 nouveaux espaces (aire de jeux, salle de repos et salle d'activité).
- Informatisation des classes, équipement des salles de classe d'un ordinateur portable, d'un vidéoprojecteur et de tablettes.

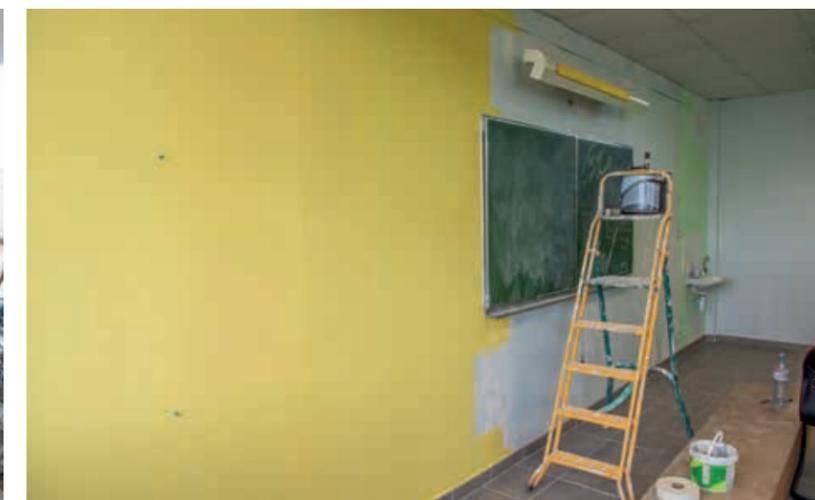


MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE

- Reprise du carrelage de l'école élémentaire sur un niveau
- Rénovation des couloirs, des communs et de 4 classes

Dans le cadre des aides exceptionnelles aux communes (fonds de concours)

- Reprise de la toiture de l'espace Sylvette Nicolas
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement des sanitaires



MATERNELLE & ÉLÉMENTAIRE

- Travaux de plomberie sur les sanitaires de l'école maternelle
- Reprise des sols de l'école élémentaire
- Reprise en peinture des classes
- Installation de mobilier
- Aménagement du bureau de la direction de l'école maternelle.





L'INTERCO VOUS DONNE LA PAROLE !

En bâtissant ensemble les projets pour le territoire, l'interco est attentive à vos attentes et améliore votre quotidien.

VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS LORS DES RÉUNIONS DANS LES QUARTIERS ET LES VILLAGES ONT ABOUTI À LA RÉALISATION DE TRAVAUX ET À UNE OPTIMISATION DU SERVICE PUBLIC.



RETROUVEZ TOUTES LES DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS DE CONCERTATION, SUR LE SITE CCRLP.FR

UN ACTEUR MAJEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

En toute transparence, l'interco s'est déplacée à votre rencontre régulièrement. Plus d'une quinzaine de réunions dans les villes et les quartiers, ont déjà été organisées mobilisant un bon nombre d'entre vous.

Ces réunions ont permis de rendre compte des réalisations et de recueillir les remarques et suggestions des personnes présentes pour apporter des solutions concrètes.

Ces réunions de concertation ont permis d'aborder des sujets du quotidien tels que : les déchets, le pôle médical, la restauration collective... ainsi que des sujets d'actualité tel que la fibre.

Grâce à la remontée systématique d'informations lors des réunions dans les quartiers et les communes, les besoins identifiés ont abouti à la réalisation de travaux et une optimisation du service public.

C'est le cas par exemple du nouveau règlement de la déchèterie, qui suite à des demandes d'utilisateurs accorde dorénavant de déposer en une seule fois un total de 20m³ de déchets et non plus d'accorder 5m³ par trimestre.

Des travaux de voirie ont également été réalisés à l'issue de ces réunions comme par exemple, au quartier de la Croisière à Bollène.

ÊTRE ATTENTIF À VOS BESOINS

Grâce à cette concertation, l'interco bâtit des projets qui vous ressemblent ! Le dialogue a donc été ouvert à plusieurs occasions cette année et votre avis a été pris en compte.

Débat avec les acteurs économiques : Que ce soit lors des travaux d'aménagement de zones d'activités ou d'aménagement de nouveaux commerces en centre-ville, la CCRLP réunit systématiquement les personnes concernées.

Chacun a ainsi eu l'occasion d'apporter son expérience et son avis pour faire évoluer les projets. Récemment c'est autour du projet de Maison du Terroir qu'une large concertation avec les commerçants du centre-ville de Bollène a été mise en place.

Dialogue avec les riverains lors de travaux : Rhône Lez Provence a organisé des réunions de présentation et d'échanges en amont de travaux. Les riverains concernés par de nouveaux projets de points de collecte pour les déchets ou de voirie ont par exemple été réunis.

Concertation avec les enseignants en vue de travaux : En amont des grands travaux de réhabilitation des écoles et tout au long du chantier, les services de la CCRLP ont ouvert le dialogue avec les enseignants et directeurs.

Vous l'avez bien saisi, c'est en partie de la concertation que naît l'action de la CCRLP. Venez donc contribuer au débat lors des prochaines réunions qui se tiendront en octobre et novembre dans les quartiers et les communes.

LES INTERCOMMUNALITÉS SONT PARTOUT DANS VOTRE QUOTIDIEN : GESTION DES DÉCHETS, RESTAURATION COLLECTIVE, BÂTIMENTS SCOLAIRES, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, FIBRE, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS... L'INTERCO VIENT À VOTRE RENCONTRE LES PROCHAINES SEMAINES.

En savoir +

www.ccrlp.fr - rubrique Actualités

DE LA CONCERTATION À L'ACTION



LES INCONTOURNABLES DE L'ÉTÉ 2019

Les deux mois estivaux ont, cette année encore, été l'occasion pour Provence Côté Rhône de proposer aux vacanciers d'ici et d'ailleurs des animations familiales, ludiques, pédagogiques et culturelles, autour de différentes thématiques :



LÉGENDES ET HISTOIRES

avec la fête du Drac et les Médiévales de Mornas

La Fête du Drac et les Médiévales de Mornas accueillent chaque année des milliers de visiteurs.



Et 2019 a, encore une fois, été un bon cru.

Partenaire de ces deux manifestations qui font rayonner notre territoire, la communauté de communes s'implique dans la vie des villes et villages qui la composent et soutient ces fêtes populaires qui font l'âme de Rhône Lez Provence.



DIVERTISSEMENT

avec les séances de cinéma en plein air. Avec ces grosses chaleurs, les séances en plein air ont fait un carton plein. Leur nombre ayant doublé par rapport à l'an dernier, elles ont largement été plébiscitées par le public...

DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

avec les apéritifs de bienvenue.

L'idée était de présenter aux nouveaux arrivants, autour d'un verre de vin du territoire, l'agenda de la semaine ainsi que les activités et animations proposées tout au long de l'été...



DÉCOUVERTE DE DOMAINE VITICOLE

avec les balades vigneronnes.

Les parents n'étaient, quant à eux, pas en reste grâce à la visite des vignobles du territoire. Accueillis par les vignerons sur leur domaine, les touristes ont très vite été immergés dans cet univers à la fois fascinant et exigeant. De retour au caveau, les dégustations clôturaient toujours, dans une bonne ambiance, ces balades.



DÉCOUVERTE DES PRODUITS ET PRODUCTEURS LOCAUX

avec les visites à la ferme.

Rempportant toujours un grand succès auprès des familles, les agriculteurs ont joué le jeu avec les enfants, leur public n°1. À la ferme, il se passe toujours quelque chose : entre la traite, les repas, les soins des animaux... il y a toujours quelque chose à voir ou à faire.



ENIGMES ET SORTIES NATURE

avec les GéOlympiades du Barry.

Suite au succès des 2 précédentes éditions, c'est notre territoire qui a eu la chance d'accueillir la 3^{ème} édition des GéOlympiades... l'aventure continue ! Jeux collaboratifs et conviviaux, concours divers, activités en pleine nature, visites de caves... les joueurs ont pu découvrir Rhône Lez Provence tout en s'amusant. Sympa comme concept !



ANIMATION DES TERRASSES DES CAFÉS ET DES RESTAURANTS

avec les soirées musicales en terrasses. Une nouveauté 2019.

Après une fête de la musique qui a battu son plein, l'interco a continué à surfer sur ces ambiances musicales tous les jeudis de l'été aux terrasses des bars et restaurants de Bollène.

NOUVEAUTE 2019



DÉCOUVERTE DES SITES NATURELS

avec les animations nature sur le site de Patatin et de l'île Vieille à Mondragon. Parce qu'il est important, dès le plus jeune âge, de sensibiliser les enfants à la protection de la faune et la flore qui les entourent.. quoi de mieux que le jeu ?



LE PATRIMOINE DE RHÔNE LEZ PROVENCE S'EXPOSE

Le 21 septembre dernier, les journées européennes du patrimoine ont été l'occasion pour la communauté de communes de mettre à l'honneur le territoire avec une exposition des plus belles photos d'un patrimoine historique, industriel et culturel exceptionnel.

La richesse du patrimoine, la beauté de nos villes et villages et la diversité des paysages sont depuis exposées à l'Office du Tourisme Intercommunal et ce jusqu'au 11 novembre 2019.

Cette exposition regroupe les plus beaux clichés de Monsieur Petitimberty, étudiant en alternance au sein de la collectivité, qui à travers son œil de photographe a parfaitement su capter et mettre en avant toute la richesse et la diversité du territoire.

Patrimoine Rhône Lez Provence à l'Office de Tourisme Intercommunale, à Bollène, du 21 septembre au 11 novembre.

Tel : 04 90 30 36 83

Mail : contact@provencecoterhone-tourisme.com



3 POINTS D'ACCUEIL POUR UN MEILLEUR MAILLAGE DU TERRITOIRE

La principale mission de l'Office de Tourisme Intercommunal est de promouvoir Rhône Lez Provence, en France comme à l'étranger et ce, auprès de tous nos visiteurs, locaux ou étrangers et professionnels du tourisme. Et cette année, la **fréquentation des points d'accueil a bondi de + 30% et les événements ont rencontré un succès grandissant (+44%).**

Afin de quadriller le territoire et de proposer un accueil de qualité au quotidien, la communauté de communes a souhaité implanter 3 lieux d'accueil sur des lieux stratégiques.



UN NOUVEAU POINT INFO TOURISME À MORNAS INAUGURÉ EN JUIN 2019

Idéalement situé à l'entrée du centre ancien de Mornas, ce point information tourisme permet de capter le flux de visiteurs venu à l'origine découvrir la fameuse forteresse (environ 35 000 par an). Ils sont ainsi renseignés au mieux pour leur visite du village et de ses alentours. Il offre aussi des services spécifiquement dédiés aux cyclistes : racks à vélo, casiers fermés, fontaine à eau, borne de rechargement VAE, WC public à proximité, brochures circuits vélo/VTT...



UN OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL ACCUEILLANT, AU PLUS PROCHE DE SES HABITANTS ET DU CŒUR DE LA VILLE

En plus de proposer toute la documentation touristique du territoire et des alentours, il dispose :

- d'une salle permettant d'accueillir un maximum d'expositions en variant les thématiques abordées (sculpture, peinture, photo...).
- d'un espace présentant les produits locaux que l'on peut se procurer directement chez les producteurs de notre territoire.

Depuis l'extérieur et en dehors des horaires d'ouverture, il est aussi toujours possible de voir défiler les idées de sorties du territoire sur le grand écran.

C'est aussi ici qu'il est possible d'acheter le kit intrigue dans la ville de Mornas, la BD sur la légende de Mondragon, le livre sur Barry et bien d'autres encore.

UN POINT INFO TOURISME STRATÉGIQUE À LA SORTIE D'AUTOROUTE DE BOLLÈNE

Lorsque l'on est au point information tourisme, on se doit d'être situé dans un lieu stratégique : à la sortie d'autoroute au carrefour de différents départements, c'est parfait !

Et maintenant, il suffit de choisir, plutôt Vaucluse ? Ardèche, Drôme ou encore Gard ? Une conseillère en séjour est là pour guider touristes et badauds à faire leur choix.

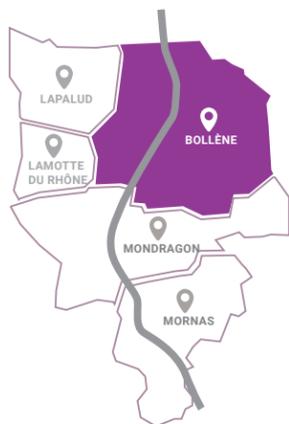
Besoin d'un peu de temps pour réfléchir ? Il est possible de s'installer sur les tables de pique-nique et partager un bon petit repas à l'ombre des vignes grimpantes de la pergola.



AFIN DE RESTER CONNECTÉ, LES TROIS POINTS DISPOSENT DU WIFI PUBLIC GRATUIT.



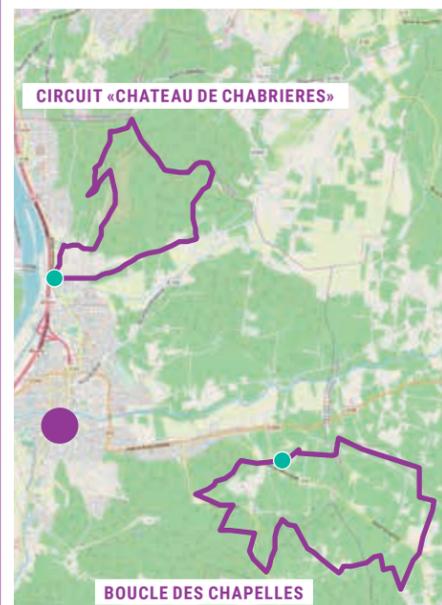
BOLLÈNE



DEUX NOUVEAUX SENTIERS DE RANDONNÉE !

L'environnement et le tourisme sont à la fois liés et toujours à la recherche de nouveaux espaces. Le but de Rhône Lez Provence est alors de promouvoir un développement touristique tout en respectant au mieux l'environnement naturel et urbain qui est le sien.

Aussi, dans la continuité de son projet, deux nouveaux itinéraires de randonnée vont voir le jour.



Après le sentier pédestre « La forteresse de Mornas », les circuits pédestres « Patatin / Boissoutayrand / Vachères » à Mondragon et la boucle cycliste de Lapalud... après l'histoire médiévale du territoire, après la garrigue et les ruches de nos campagnes, après les digues et les béals de nos champs... **Ce n'est pas une mais deux randonnées sur les thèmes « Boucle des chapelles » et « Château de Chabrières » qui voient le jour sur la commune de Bollène.** De véritables balades à thème vous attendent donc sur les hauteurs de Bollène.

La boucle des chapelles (13,7 km) : entre Bollène, Mondragon et Rohegude, partez à la découverte des chapelles Saint-Juste, Saint-Pierre et Saint-Blaise lors d'une très agréable promenade en pleine nature.

Le circuit « Château de Chabrières » (12,4 km) : à la fois à la ville et à la campagne, à la fois dans les vignes, sur les éperons rocheux ou dans les chemins creux sans oublier le site de Barry, découvrez Bollène autrement.



Tous les travaux sont terminés depuis fin septembre (entretien, débroussaillage, aménagement, pose des panneaux de signalétique) et d'ici quelques semaines, vous retrouverez les fiches topoguides à l'Office de Tourisme Intercommunal et dans les deux Points Infos Tourisme.

Que vous soyez en famille, groupe de randonneurs, petit ou grand marcheur, ces circuits vous offriront la possibilité d'adapter les itinéraires suivant votre forme et vos envies.



En savoir +

www.ccrp.fr - rubrique Actualités

POLITIQUE DE REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE : ÇA MARCHE !

Non aux rideaux baissés, non à la vacance commerciale... non à la dévitalisation du centre-ville de Bollène. Et Rhône Lez Provence se donne les moyens de ses ambitions.

Après avoir lancé les études et les travaux pour l'Office de Tourisme Intercommunal, la 2^{ème} salle de cinéma et la Maison des Terroirs, c'est maintenant à l'ancien commerce Florazur, avenue Pasteur, de reprendre son cap commercial.

Comme vous avez dû certainement le remarquer, les travaux de réaménagement du local sont en cours... et après des fleurs, les Bollénois auront le plaisir de pouvoir déguster des spécialités de la mer.

Plus que quelques semaines de patience avant l'ouverture de ce nouveau commerce Bollénois qui viendra étayer l'offre commerciale de l'avenue Pasteur.

A travers la multiplicité de ces actions, la communauté de communes s'efforce de préserver et revitaliser le centre-ville de Bollène.



Vous êtes porteur de projet ? N'hésitez pas à prendre contact avec le service Développement Economique au 04 90 40 01 28 ou par mail à conomie@ccrlp.fr



LES COMMERCES DU CENTRE-VILLE BIEN SIGNALÉS !

L'opération « **Mon commerçant A 100%** » continue pour les commerçants de Rhône Lez Provence.

Après le magazine, le grand jeu de Noël, l'affichage, les campagnes de communication facebook et presse, l'interco continue à accompagner les commerçants de centre-ville avec la mise en place de panneaux d'informations et de signalétique Ris (Relais Info Service).

Placés à des endroits stratégiques dans Bollène (et dans les 4 autres communes de l'interco), ils indiquent au passant la présence et l'emplacement des commerces qui les attendent.

L'avantage de cette signalétique : il est possible à tout moment de la mettre à jour et d'être réactif quant à l'arrivée d'un nouveau commerçant ou au changement d'enseigne d'un autre.



LES ZONES D'ACTIVITÉS NE SONT PAS OUBLIÉES ! Leur visibilité est elle aussi grandissante avec la mise en place de totem de plus de 4 mètres de haut aux entrées de chacune d'elles. Pour Bollène, ce sont les zones Servattes et Sactar qui ouvrent le bal.



LAMOTTE-DU-RHÔNE



LE RAM SOUFFLE SA 1^{ÈRE} BOUGIE

Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle ou souhaitez être accompagné dans vos démarches de garde d'enfants ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le Relais d'Assistants Maternelles Intercommunal :
tel : 07 72 43 42 80
mail : ram.intercommunal@cclrp.fr



Le 18 septembre dernier, c'était le 1^{er} anniversaire du RAM intercommunal sur l'esplanade de l'ancienne école de Lamotte. Familles, enfants et assistantes maternelles se sont retrouvés pour ce moment de fête mais aussi d'échanges et de découverte.

Les modules et stands sur la motricité, les ateliers participatifs, la musique et l'éveil des sens n'ont pas désempilé de la matinée et chacun était ravi de se retrouver ou de se rencontrer.



RHON'ECO : C'EST UN CARTON PLEIN

Après 10 mois de commercialisation, tous les bureaux de Rhon'Eco sont aujourd'hui occupés.

De la coach formatrice à la psychopraticienne, des entreprises d'intérim aux assurances, sans oublier le Relais d'Assistants Maternelles, l'hôtel d'entreprises intercommunal accueille aujourd'hui des professionnels de secteurs d'activités variés.

Cultiver, soutenir et accompagner l'esprit d'entreprendre en Rhône Lez Provence en s'appuyant sur des outils réfléchis, fonctionnels et répondant aux attentes des pros, c'est l'ambition portée par l'intercommunalité dans son projet de développement économique. Le manager de centre-ville reste d'ailleurs quotidiennement à leur écoute pour faire évoluer cet outil et ainsi être au plus proche de leurs attentes.

Vous avez un projet professionnel et êtes à la recherche de locaux ou avez besoin de conseils quant à votre implantation sur le territoire ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le service Développement Economique au 04 90 40 01 28 ou par mail à economie@cclrp.fr

LAPALUD



LE CENTRE-VILLE SE MODERNISE

La mairie de Lapalud réaménage son centre-ville pour sécuriser, moderniser et embellir son espace public. Après l'espace Julian, l'avenue d'Orange... c'est au tour du parvis de l'hôtel de ville et de la place du lavoir de bénéficier d'une cure de jeunesse.

147 500 €, c'est la somme investie par l'interco dans la réalisation de ces projets, dans le cadre des aides exceptionnelles aux communes.

Restructuration du parvis de l'hôtel de ville : Le parvis de l'hôtel de ville est un espace très fréquenté mais qui nécessitait une mise aux normes d'accessibilité. Dégradé au fil du temps, les racines des arbres étaient à l'origine de bosses et de creux, certaines parties étaient glissantes...

C'est donc pour pallier à ces problématiques, que les travaux ont été entrepris.

La place du lavoir se refait une beauté ! Pour les Lapalutiens comme pour les visiteurs, la place du lavoir est un espace principalement utilisé comme parking minute pour aller chez les commerçants aux alentours, à la mairie toute proche...

Mais ses accès méritent d'être repensés tout comme son intégration paysagère. La mairie a donc décidé de réaménager le site : reprise des voiries, amélioration de la circulation, réaménagement des espaces verts et valorisation du patrimoine ancien.

LE TRIATHLON VENTOUXMAN

Le triathlon Ventoux a pris son départ les 14 et 15 septembre derniers de la base de Loisirs des Girades de Lapalud.

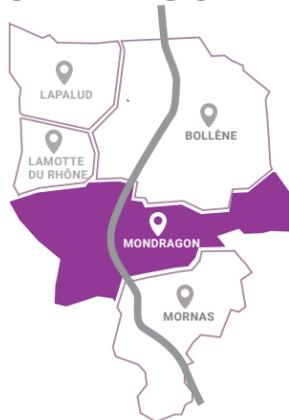
Cette épreuve renommée attire des sportifs français et étrangers et remplit les hébergements touristiques à des kilomètres à la ronde.

Des évènements de cette qualité constituent un moyen de faire rayonner le territoire.





MONDRAGON



AMÉNAGEMENT D'UNE HALLE SPORTIVE & CULTURELLE

L'ambitieux programme de rénovation du centre-ville de Mondragon se poursuit avec l'aménagement d'une halle culturelle et sportive en lieu et place de l'ancien bar « Chez Michel ».

Finies les annulations d'évènements pour cause de pluie ou de trop fort Mistral, avec un espace couvert de 700m², les marchés, tournois de boules et autres évènements pourront dorénavant se dérouler sans encombre.

Trait d'union entre le passé et le présent, la halle comportera de nombreuses touches patrimoniales comme les monumentales colonnes en fonte aux motifs d'acanthes qui soutiendront la charpente ainsi qu'une œuvre en trompe l'œil.

Mais bien dans son temps, elle sera équipée de WC automatiques et son parking bénéficiera de bornes de recharge de voitures électriques.

Cet équipement entrant dans le champ de compétence de la CCRLP, il s'agit d'un équipement intercommunal.

LE SAVEZ-VOUS ?

Depuis septembre 2018, les communes ont transféré la gestion et la création de certains équipements sportifs et culturels à l'interco.

DES ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUS À MONDRAGON

Les ateliers numériques animés par l'Association du Numérique (@DN) se multiplient sur le territoire. Après le succès rencontré à Bollène, Lapalud et Mornas, c'est maintenant les Mondragonnaises et Mondragonnais qui vont pouvoir en bénéficier.



Utiliser un ordinateur, envoyer des photos par mail, faire ses démarches administratives en ligne... @DN vous donnera les notions pour être à l'aise avec toutes ces nouvelles pratiques. Ces ateliers se déroulent à la Résidence « Les Balcons de Peyrafeux », le mardi matin à Mondragon.



4 480 €, c'est la subvention attribuée par l'interco pour l'animation de ces ateliers, dans le cadre des aides aux technologies de l'information et de la communication.

MORNAS



UNE MAM À MORNAS !

Dans le cadre des aides financières exceptionnelles apportées aux communes (fonds de concours), la communauté de communes vient d'attribuer à la commune de Mornas la somme de 34 000 € pour la réalisation d'un équipement à destination de la petite enfance : une MAM.

La commune de Mornas est déjà dotée d'une crèche au centre du village, mais dont la capacité d'accueil est limitée à 20 lits. Aussi, la demande en matière de moyens de garde des jeunes enfants ne cessant de croître, il est aujourd'hui primordial de pouvoir apporter une réponse en matière de petite enfance. C'est pourquoi, en s'appuyant sur les assistantes maternelles du village, la commune épaulée par l'interco

QU'EST-CE QU'UNE MAM ?

Une MAM est une Maison d'Assistants Maternelles ; autrement dit un lieu où plusieurs assistantes maternelles se regroupent afin d'exercer leur profession ensemble. C'est un mode d'accueil innovant, à mi-chemin entre l'accueil familial et l'accueil collectif.

proposera d'ici quelques mois une solution complémentaire alternative et appropriée aux besoins des jeunes parents Mornassiens.

PIT DE MORNAS : VERS UN LABEL « ACCUEIL VÉLO »



Le vélotourisme est en plein essor. Cette activité répond à de nouveaux modes de déplacement et de voyages.

Aussi, soucieuse de toujours offrir le meilleur accueil aux touristes visitant notre territoire, Rhône Lez Provence prétend donc à l'obtention du Label Accueil pour son Point Information Tourisme.

Accueil Vélo est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables pour les cyclistes en itinérance.

Point Information Tourisme de Mornas :
Avenue Jean Moulin
Tél : 04 90 30 36 83

A quoi auront accès les cyclotouristes ?

- un parc de stationnement vélo,
- un point d'eau potable et sanitaires,
- des bornes de recharge électrique sans batterie,
- une bagagerie fermée,
- documentation générale,
- kit de réparation (matériel de crevaison, pompe...)

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

« TRIBUNE D'EXPRESSION OU TRACT POLITIQUE ? »

Depuis 2014, cette rubrique « tribune » permet à chaque groupe politique de s'exprimer. Pour la majorité, c'est toujours l'occasion de vous présenter nos ambitions et choix pour le territoire, et souvent de rétablir la vérité que nos adversaires déforment ou oublient.

La période pré-électorale, dans laquelle nous sommes rentrés depuis le 1er septembre, apporte une évolution. Non seulement l'opposition peut utiliser cette tribune sans crainte d'être coupée ou contredite (y compris quand il suffirait d'un chiffre ou d'un témoignage pour détricoter des mensonges), mais désormais, elle peut s'approprier cette rubrique en la transformant en tract électoral. Alors même que tout le reste du magazine se doit de conserver une neutralité absolue – et nous veillerons à respecter ce principe.

C'est ainsi, l'opposition pourra donc continuer d'écrire des mensonges, sans que nous ayons la possibilité de vous informer en retour.

Budgets annulés imaginaires, bilans apocalyptiques, accusations sans fondement, chiffres inventés... Vous en avez assez ? Nous aussi ! Assez du mélange des genres, assez de ceux qui utilisent, pour leur polémiques factices, l'argent public qui finance ce magazine ou celui de la ville.

Ici, à l'intercommunalité, nous continuerons à travailler pour l'avenir du territoire. Parce que nous sommes au travail dans l'intérêt de tous.

La majorité intercommunale

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

«Les condamnations se suivent et se ressemblent ! Et de 4 ! C'est la 4 ème fois que l'intercommunalité d'A.Zilio est condamnée par la justice pour ses budgets. Dans un arrêt rendu le 29 juin 2019, le juge annule le budget général 2017, ainsi que les budgets annexes du SPANC et de la ZAND... Toujours prompts à donner de grandes leçons de morale à la terre entière avec arrogance, à l'image d'Emmanuel Macron qu'ils soutiennent, on se rend compte que la réalité est moins reluisante ! Echec d' A.Zilio et de sa majorité à tous les étages : politique du tourisme en berne avec une baisse de fréquentation de 53% par rapport à la gestion par la ville de Bollène l'année du transfert à l'interco, développement économique au point mort, ville de Mondragon qui souhaite quitter la CCRLP, pôle médical en déshérence (seulement 2 généralistes installés qui étaient auparavant à... Bollène!), le SCOT qui n'est toujours pas réalisé, les travaux du Lez contre les crues qui n'ont toujours pas commencé malgré le versement de 4,7 millions d'€ par la ville de Bollène ces dernières années... là encore le « président » Zilio semble bien inutile... Tensions, non maîtrise des dossiers, amateurisme, méthode de management qui font souffrir les agents, condamnations par la justice... Vous voulez que ça change ?

Contactez-nous :
Lapaludespoir@gmail.com Bolleneespoir84500@gmail.com
Mondragonespoir@gmail.com Mornasespoir@gmail.com
Il n'y a pas de fatalité, la situation peut changer dans 6 mois Marie-Claude Bompard»

LES ÉLUS ET LES AGENTS TECHNIQUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, VIENNENT À VOTRE RENCONTRE !



l'interco vous donne

Rendez-vous dans votre commune



BÂTIMENTS SCOLAIRES

ÉQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS

RESTAURATION COLLECTIVE

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

DÉCHETS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

TOURISME

PRÉVENTION DES INONDATIONS

FIBRE INTERNET

DE LA CONCERTATION À L'ACTION !

Venez discuter de votre quotidien lors des prochaines réunions de mi-octobre à novembre

rendez-vous sur www.ccrlep.fr

#NEWSLETTER !

RESTEZ INFORMÉ !

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER ET RECEVEZ TOUTE L'ACTU DE L'INTERCO DIRECTEMENT DANS VOTRE BOÎTE MAIL !

www.ccrlep.fr

LA FIBRE FORUM D'INFORMATIONS



*A cette occasion venez rencontrer
Vaucluse Numérique et
les fournisseurs d'accès internet*



NE MANQUEZ PAS VOTRE RENDEZ-VOUS « FIBRE » !

Particuliers : mardi 26 novembre 2019 de 16h à 20h

Professionnels : mercredi 4 décembre 2019 de 12h à 14h

Au siège de l'intercommunalité - 1260 avenue Théodore Aubanel, Bollène

Rendez-vous sur www.ccrip.fr

